

COMMUNE DE LORIGNE
COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU JEUDI 12 AVRIL 2018 à 20 HEURES

Présents : Laëtitia COURTIoux. Michel POUPARD. Stéphane CORNUAUD. Isabelle MACAUD.
Philippe GAILLARD. Julien VIDARD. Laurent BONNIN. Dominique BERNARD

Absentes excusées : Margaret JOYCE. Mauricette BERNARD.

Secrétaire de séance : Isabelle MACAUD.

Décisions du Conseil Municipal :

1° Compte administratif et compte de gestion 2017 : Les 2 comptes de l'exercice 2017 ont été adoptés à l'unanimité avec les résultats suivants :

Excédent de fonctionnement de 154 429.31 €

Déficit d'investissement de 105 699.38 €

Soit un excédent global de 48 729,93 €.

Le Conseil décide d'affecter ces résultats au budget 2018 comme suit :

110 000.00 € à l'article 1068 (recette d'investissement)

105 699 38 € à l'article 001 (dépense d'investissement)

44 429.31 € à l'article 002 (recette de fonctionnement)

2° Vote des taux d'imposition 2018 :

Les taux 2017 sont maintenus pour 2018, soient 8.59 % pour la taxe d'habitation, 9.36 % pour la taxe sur le foncier bâti, et 42.63 % pour la taxe sur le foncier non bâti.

Le produit attendu représente 66012 €.

3° Vote du budget 2018

Le budget 2018 est équilibré avec 249 585.00 € en section de fonctionnement et 293 476.00 € en section d'investissement.

QUESTIONS DIVERSES :

- Une réunion publique est prévue le 30 mai à 19h à la salle associative afin d'informer la population d'un projet éolien prévu sur la commune.
- Un devis sera demandé à la FAMAMO pour les garde-corps à la bibliothèque.
- Il est décidé l'achat d'une débroussailleuse sur roues pour un montant de 949 € ht.

Fait à Lorigné le 13 avril 2018
Laëtitia Courtioux
Maire de Lorigné

